



Cet argumentaire est à destination des vétérinaires afin de faciliter leur communication auprès de leur clientèle, des réseaux sociaux ou de leurs proches, sur les mesures prises face à la dermatose nodulaire bovine (DNC). Il vise à répondre clairement aux questions fréquentes et à apaiser les inquiétudes grâce à des informations précises et étayées scientifiquement.

Face aux inquiétudes exprimées concernant les mesures actuelles contre la dermatose nodulaire bovine, voici quelques précisions essentielles :

## 1. Pourquoi ne soigne-t-on pas les animaux malades au lieu de tout dépeupler ?

Il est compréhensible de s'interroger : pourquoi ne pas isoler les animaux malades et les soigner comme on le ferait avec des humains ? Mais dans le cas d'animaux d'élevage, les enjeux sanitaires et économiques imposent une réponse différente car il n'existe pas de traitement contre le virus et il n'est pas possible d'isoler complètement un animal.

La dermatose nodulaire bovine (DNC) est une maladie très contagieuse et grave, avec une diffusion rapide et des conséquences importantes sur la santé animale et les filières agricoles. Une simple mise à l'écart des malades ne suffit pas, car les insectes (comme les taons ou stomoxes) peuvent continuer de transmettre la maladie. Les insecticides sont peu efficaces contre eux, et le virus continuerait de circuler dans le troupeau et au-delà, prolongeant la crise et causant encore plus de souffrances animales à long terme.

## 2. Pourquoi faut-il euthanasier aussi les animaux qui ne présentent aucun symptôme ?

Même s'ils semblent en bonne santé, les bovins d'un groupe infecté peuvent être porteurs silencieux du virus pendant plusieurs semaines. Pendant ce temps, ils peuvent continuer à le transmettre sans qu'on puisse le détecter avec certitude, même avec des analyses de laboratoire.

L'euthanasie d'une partie des animaux du groupe seulement ne suffit pas : elle retarde la maîtrise de la maladie car les porteurs silencieux en infectent d'autres qui tombe malade ou deviennent à leur tour porteur, c'est une spirale infernale, qui rend impossible le redémarrage serein de l'activité et diminue l'efficacité de la vaccination.

C'est aussi pour éviter cette spirale de souffrances et d'incertitudes que la stratégie repose sur un dépeuplement total du groupe d'animaux touché, accompagné de la vaccination des zones voisines. Cela a permis l'éradication rapide de la maladie dans d'autres pays.

Pourquoi est-ce qu'on abat tout le troupeau ?

C'est faux ! En réalité, on euthanasie la totalité des animaux d'un groupe contaminé parce qu'ils vivent ensemble. Les animaux du même troupeau qui sont détenus ailleurs (par exemple, dans une pâture) ne sont pas concernés par le dépeuplement et restent considérés comme sains.

### 3. Que deviennent les animaux après l'euthanasie ?

Aucun animal euthanasié n'est destiné à la consommation, même si la maladie ne se transmet pas à l'humain.

Les animaux sont pris en charge dans le respect de règles sanitaires strictes : leurs corps sont désinfectés, traités contre les insectes, puis transportés dans des camions étanches vers des centres spécialisés agréés pour l'incinération. Ces précautions visent à éviter tout risque de dispersion du virus dans l'environnement.

### 4. Peut-on avoir confiance dans le vaccin utilisé ?

Oui, le vaccin utilisé (appelé souche Neethling) est reconnu pour sa fiabilité et sa sécurité. Il est utilisé avec succès dans plusieurs pays, comme en Israël ou en Europe du Sud, où il a participé à un contrôle efficace la maladie.

Il ne présente aucun danger pour l'humain, ni pour l'environnement, et très peu d'effets secondaires ont été observés (même s'il en existe, comme pour tout médicament).

En cas de symptômes, des tests permettent facilement de différencier un animal vacciné d'un animal réellement malade, ce qui est essentiel pour surveiller l'évolution de la situation.

### 5. Pourquoi dit-on que la stratégie française serait différente de celle de l'Italie ?

En réalité, la France et l'Italie appliquent une stratégie similaire en cas de détection d'un foyer : tous les animaux du groupe infecté sont abattus, des zones de contrôle sont établies et la vaccination est utilisée autour du foyer.

La différence vient du fait que l'Italie a choisi de vacciner l'ensemble de la Sardaigne à titre préventif, en raison de sa situation géographique particulière (c'est une île et donc par définition des limites à l'extension). Mais sur le terrain, face à un foyer déclaré, les deux pays prennent les mêmes décisions de protection.

### 6. Pourquoi ne pas simplement vacciner sans avoir recours à l'abattage ?

La vaccination est un outil précieux, mais elle ne suffit pas à elle seule lorsqu'un foyer est déclaré.

Dans plusieurs pays, là où seule la vaccination avait été utilisée, la maladie est restée présente pendant de nombreuses années.

En combinant plusieurs actions — abattage du groupe infecté, vaccination autour du foyer, désinsectisation, restrictions de mouvements — la Grèce et les pays des Balkans sont parvenus à stopper la circulation du virus en 2 à 3 ans. C'est ce modèle efficace que suit la France pour protéger rapidement ses élevages.

## 7. Quels sont les véritables risques économiques de la DNC ?

La DNC ne cause pas seulement des pertes liées aux animaux malades ou décédés. Elle perturbe profondément la production laitière, la reproduction, la santé des animaux à long terme, et la qualité des produits comme les cuirs. La maladie est également très douloureuse et même si on tente de soigner, les animaux resteraient porteurs de séquelles invalidantes et définitives. Elle bloque aussi les exportations pendant plusieurs années, ce qui peut mettre en difficulté de nombreuses filières agricoles.

Agir vite et fort, c'est éviter une crise prolongée et de lourdes conséquences et pertes économiques.

## 8. Et les éleveurs dans tout ça ? Qui les soutient ?

Les éleveurs vivent une situation très difficile, humainement et économiquement. C'est pourquoi plusieurs dispositifs sont en place pour les accompagner au mieux :

- des avances financières rapides sont versées pour soulager leur trésorerie ;
- une indemnisation est prévue pour compenser la perte des animaux et de production dans la durée ;
- un accompagnement psychologique est mis en place, avec des cellules dédiées, pour apporter du soutien moral dans cette épreuve. Une charte de solidarité est également mobilisée avec les banques, les assureurs, les collectivités et les organisations professionnelles.

### En résumé :

Ces mesures, bien qu'extrêmement difficiles à vivre, ont pour objectif de protéger l'ensemble des élevages, de limiter la souffrance animale sur le long terme, et de préserver les équilibres économiques des filières bovines françaises et européennes. Elles permettent de sauver le plus grand nombre en arrêtant rapidement la progression de la maladie. Ensemble, nous pouvons surmonter cette épreuve grâce à la solidarité, à la science et à la mobilisation de chacun.